

Image not found or type unknown



## Quitter un cdd pour un cdi

Par **marlag**, le **26/06/2012 à 10:11**

Bonjour,rrnrnActuellement en cdd annuel depuis 4 ans (contractuel en Mairie), je pense partir pour un cdi.rnrnSeulement, le cdi débute le 2 aout prochain et je dois normalement faire un préavis...rnrnPuis-je rompre le cdd ? Suis-je obligée de faire le préavis ? Quelles modalités ? etcrrnrnMerci de vos réponses.